

Société française d'archéologie. Congrès archéologique de France. 1926.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

MENNETOU-SUR-CHER

par M. Marcel AUBERT

Fief de Vierzon, Mennetou fut affranchi par ses seigneurs au commencement du XIII^e siècle. Hervé II et ses successeurs abandonnèrent alors une partie de leurs droits à une abbaye de religieuses bénédictines dépendant de l'abbaye de Beaumont-les-Tours, dont les origines remontaient au IX^e siècle. En 1212, d'après la copie d'une charte conservée aux Archives départementales de Loir-et-Cher, Hervé II fait entourer de fossés le bourg de Mennetou, et le château qu'il y possède. Il semble bien que de cette époque datent les parties les plus anciennes du château et des fortifications commencées peut-être quelques années auparavant, et terminées dans la première moitié du XIII^e siècle. En 1269, dans un acte de confirmation par Hervé III des libertés de la ville, Mennetou est traitée de ville forte. C'est à la même époque que fut construite également l'église dont il subsiste encore le chœur ; c'est aussi l'époque des plus anciennes parties du prieuré. La première moitié du XIII^e siècle fut pour Mennetou, comme pour beaucoup de petites villes du royaume de France, une époque de grande prospérité.

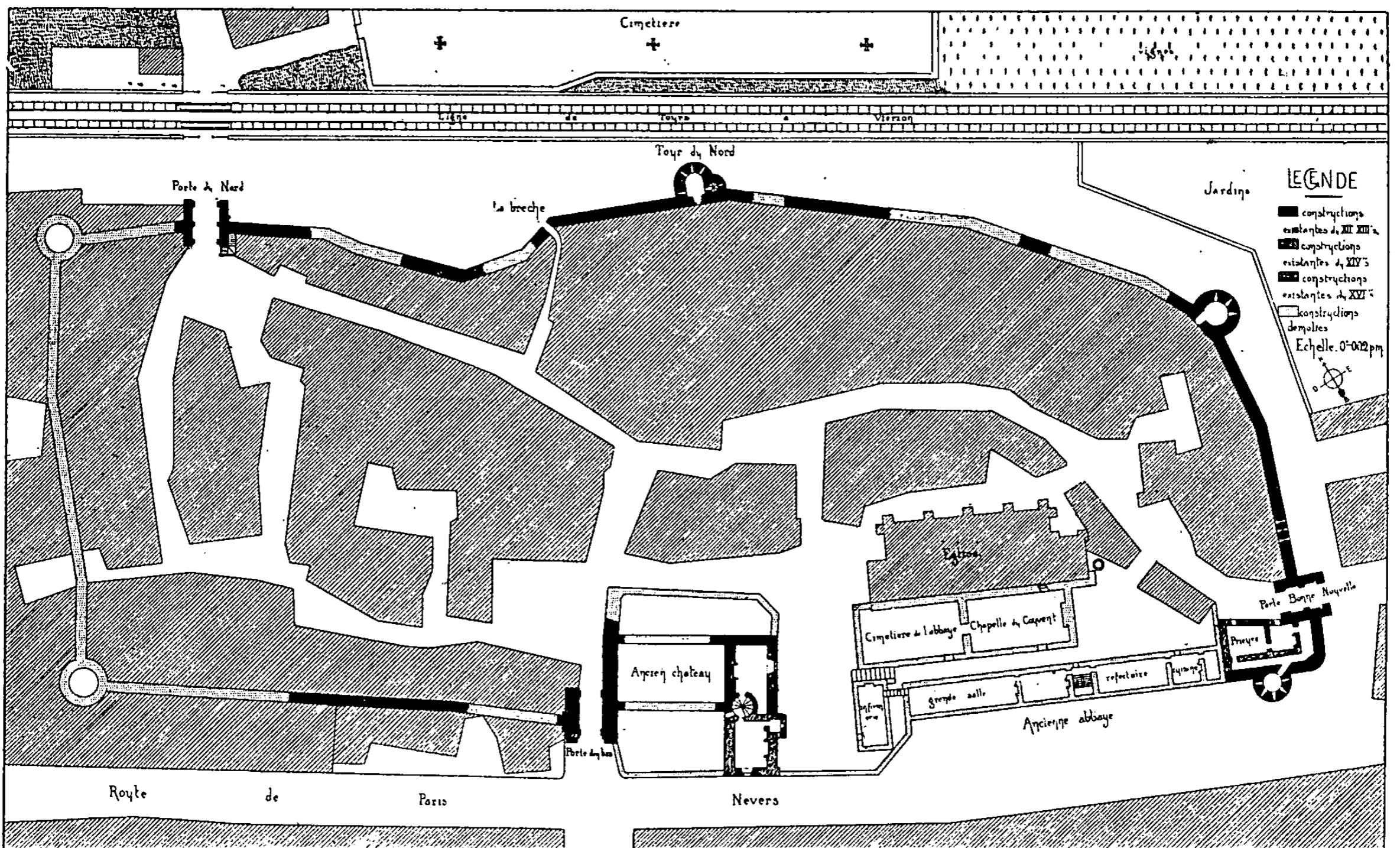
Enceinte. — L'enceinte dessine un polygone allongé à six côtés, renforcé, à chacun des saillants par une tour, et par le château qui fait saillie du côté du Cher, dont le lit baignait autrefois le pied des murailles de la ville, comme je l'ai prouvé dans ma notice sur l'*Enceinte de Mennetou*. Un ouvrage défendait la ville du côté de Vierzon, à moins de cent mètres des murs ; il était de plan triangulaire,

comme celui qui protégeait le Château-Gaillard ; on l'a fait sauter pour faire passer la route de Vierzon, et il n'en subsiste à peu près rien aujourd'hui.

Les courtines, d'une épaisseur moyenne de deux mètres et hautes d'environ douze à quinze mètres, conservées en grande partie, sont construites en pierre prise sur place, et le sous-sol de Mennetou est tout sillonné de longues galeries ramifiées en tous sens, qui sont d'anciennes carrières.

Des cinq tours qui flanquaient les courtines, trois sont encore assez bien conservées ; les deux autres, en ruines, ont été rasées en 1869. Elles étaient aux angles saillants et complétaient avec le château et les portes fortifiées la défense de la ville. L'une d'elles, au nord, est particulièrement intéressante : en hémicycle, fermée à la gorge, elle fait saillie sur les courtines ; ses deux étages communiquent par un petit escalier à vis logé dans un renflement de l'hémicycle, au point où il se raccorde à la muraille. La porte était à un niveau assez élevé au-dessus du sol aujourd'hui exhaussé. La salle basse est couverte d'une voûte d'ogives à six branches de profil carré, et éclairée par quatre étroites meurtrières. La salle haute est également garnie d'archères semblables à celles de l'étage inférieur et alternant avec elles, pour ne pas affamer la muraille. Une simple toiture en poivrière devait la couvrir.

Trois portes et une poterne traversaient les fortifications, une au nord, vers Selles-Saint-Denis, la porte dite d'en-haut ; l'autre au sud, vers le Cher, la porte d'en-bas ; la troisième à l'est, vers Vierzon, la porte Bonne-Nouvelle. Elles sont percées dans de hautes tours carrées ; des arcades en tiers-point les encadrent ; une herse, qui glissait entre les rainures encore visibles, fermait l'entrée en avant, et d'épais vantaux de bois bardés de fer venaient s'appuyer le long d'un arc intermédiaire qui portait en outre le plancher de la salle du premier étage. A la porte d'en haut, suivant une disposition assez rare, ces vantaux se manœu-



Plan de Mennetou-sur-Cher.

P. Chauvallon del.

vraient de haut en bas, par une glissière, dont il reste encore des traces. Herse et vantaux étaient commandés du premier étage, d'où l'on pénétrait également sur les courtines.



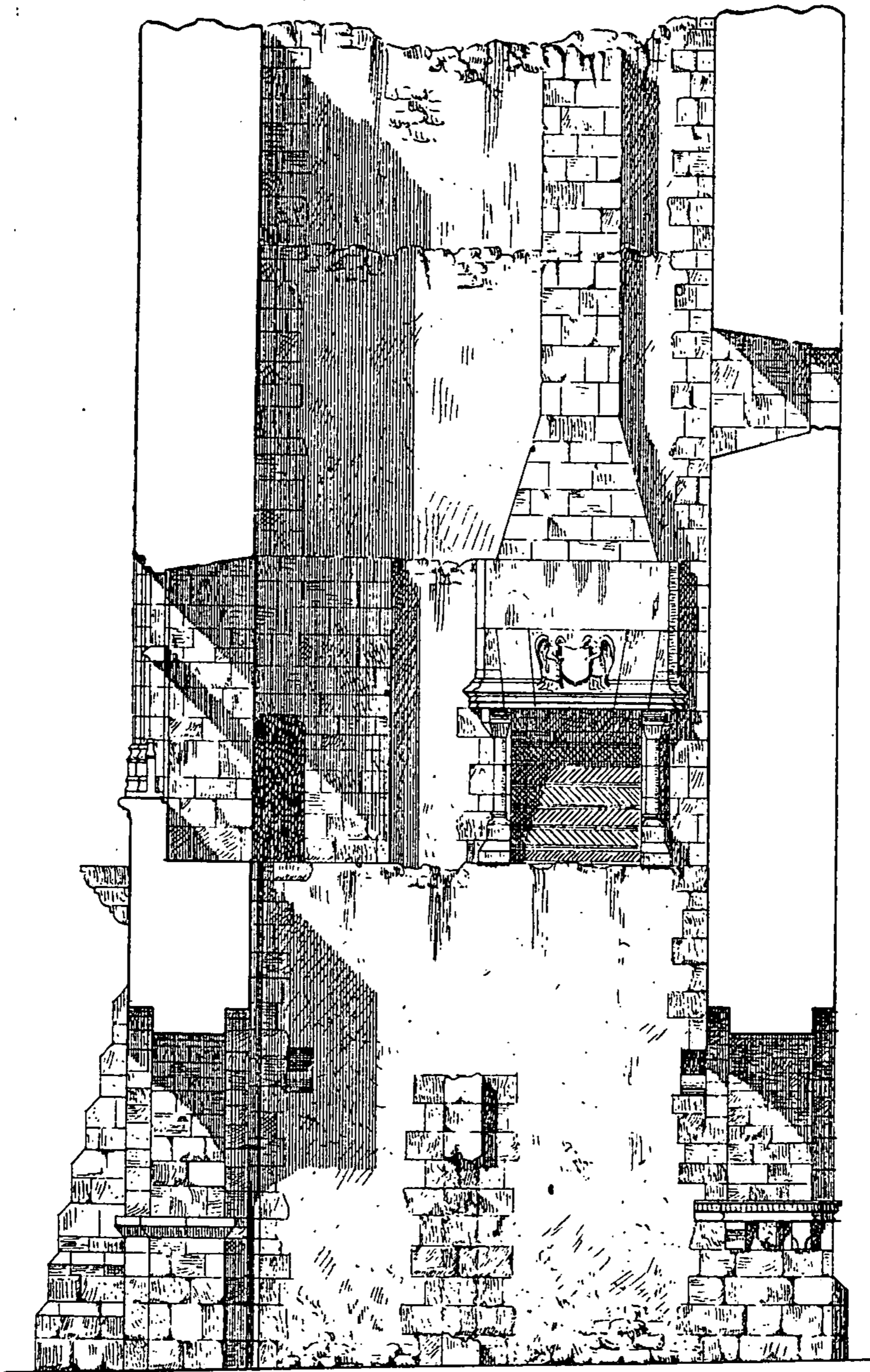
Enceinte de Mennetou-sur-Cher.

Porte d'en-bas.

La porte d'en-bas s'appuie sur le château ; deux épais contreforts la flanquent vers le Cher. La grande salle du premier étage était éclairée au sud par une baie en plein cintre entourée d'un boudin porté par deux colonnettes ; on la défendait, en temps de guerre, par des hourds mobiles, que l'on installait dans des trous encore visibles dans le mur ; au ^{xiv}^e siècle, une bretèche, dont il subsiste les consoles, fut élevée en avant. A la fin du ^{xv}^e siècle, à l'époque où le château et le prieuré de Mennetou subirent d'importantes transformations, cette petite baie fut remplacée par une haute fenêtre rectangulaire à mou-

lures prismatiques. En même temps, on refit la grande cheminée, dont le manteau fut orné de deux anges portant un écusson autrefois armorié.

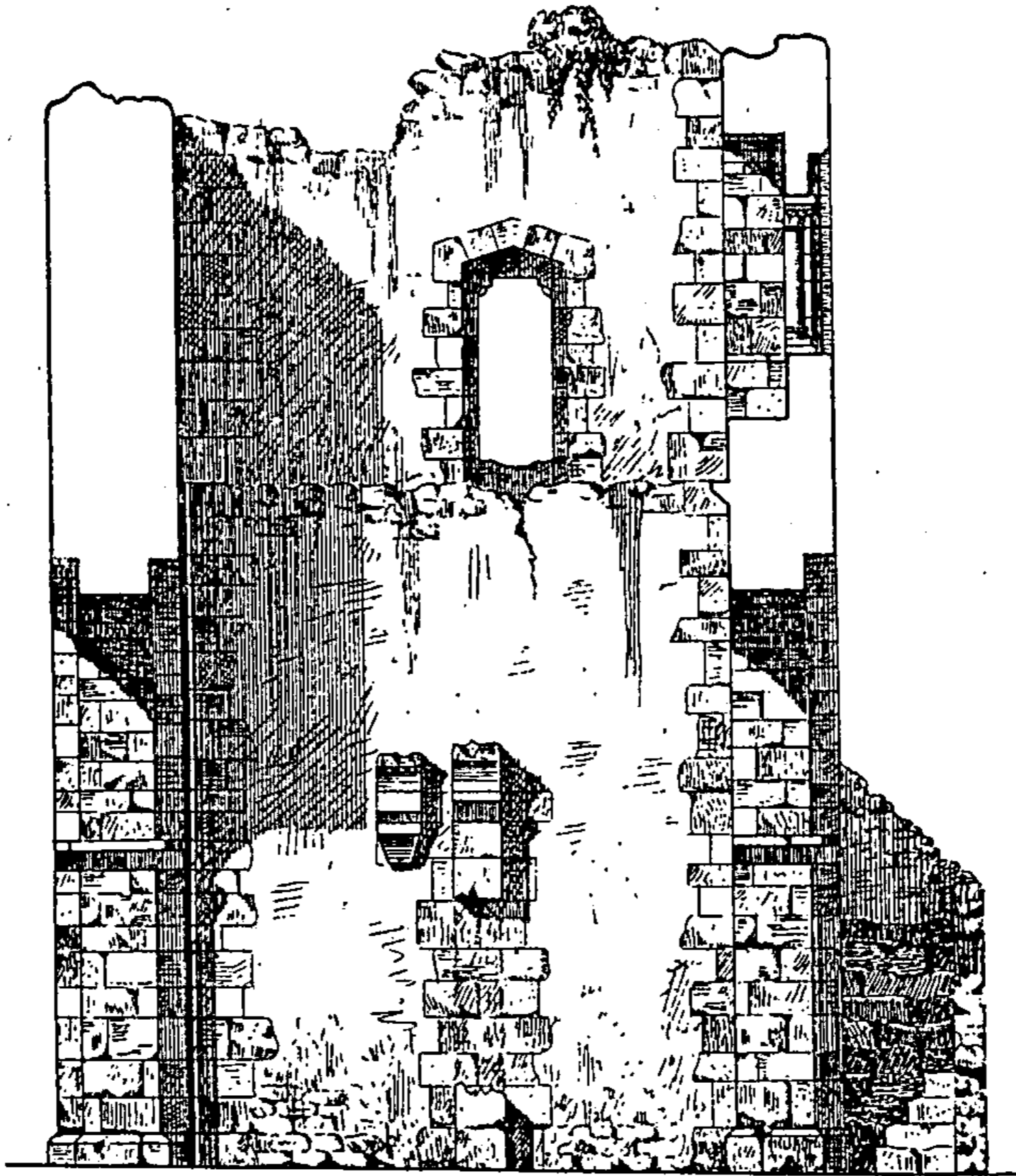
La porte du nord présente à peu près les mêmes dispositions. La salle du premier étage est éclairée par une baie géminée, en plein cintre. La colonnette qui reçoit la retombée des arcs a un chapiteau et une base de la



P. Chauvallon del.

Enceinte de Mennetou-sur-Cher. Coupe de la porte d'en-bas.

fin du XII^e siècle, ce qui prouve, comme d'ailleurs le style de quelques corbeaux encore conservés et de moulures anciennes décorant la porte d'en-bas, que les murailles



P. Chauvallon del.

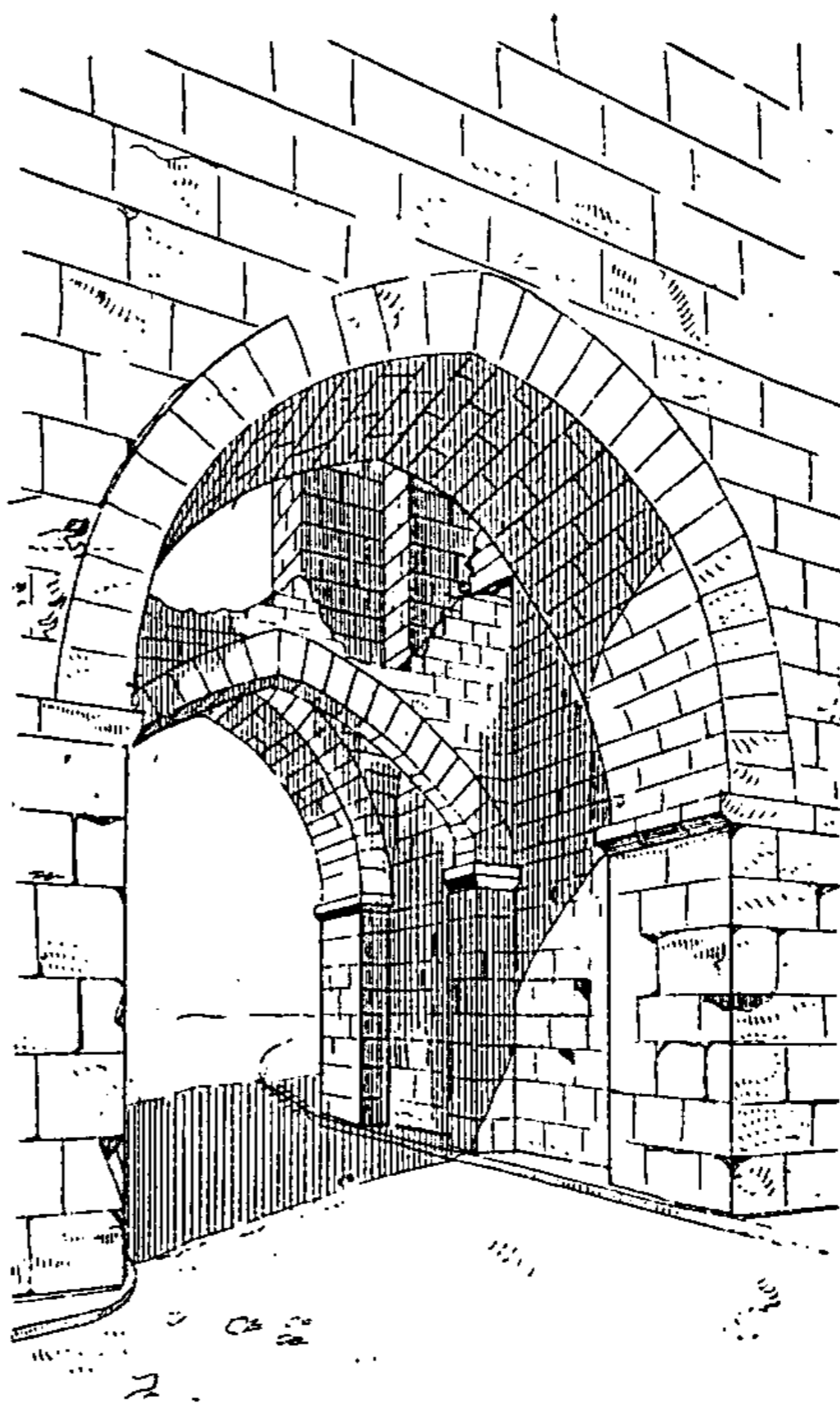
**Enceinte de Mennetou-sur-Cher.
Coupe de la porte du nord.**

devaient être déjà commencées lorsqu'en 1212 Hervé II fit entourer de fossés le bourg.

La porte Bonne-Nouvelle est aussi percée dans une tour carrée ; on monte au premier étage, qu'éclaire du côté de la ville, une grande baie, par un escalier à vis pris

dans l'épaisseur du mur. Entre cette porte et la porte d'en-bas s'élevaient le château et l'abbaye..

Château. — Le château, dont la construction peut remonter aux premières années du XIII^e siècle, comprenait alors un grand bâtiment à plusieurs étages, éclairé au nord et au sud, large de 15 mètres et long de 19, et, perpendiculairement à celui-ci, deux corps de bâtiments dont l'un forme une haute tour carrée en saillie sur le mur d'enceinte. Un escalier à vis, au centre de la construction, dessert le tout. Le principal corps de bâtiment est aujourd'hui démoli ; il n'en reste que les deux murs de pignon, sur lesquels on aperçoit encore les traces des deux étages, les restes des grandes cheminées, et les portes qui faisaient communiquer les grandes salles avec la porte d'en-bas et avec l'escalier.



E. Chauliat del.

**Enceinte de Mennetou-sur-Cher.
Porte Bonne-Nouvelle.**

Là haute charpente, à double rampant, qui couvrait le bâtiment était abritée au nord et au sud par les murs gouttereaux qui dépassaient la base de la toiture, et per-

mettaient aux défenseurs de circuler à l'abri dans les chéneaux, comme sur les courtines. Cette disposition très ingénieuse se retrouve dans quelques constructions mili-

taires de la région, et notamment au donjon de Montrichard.



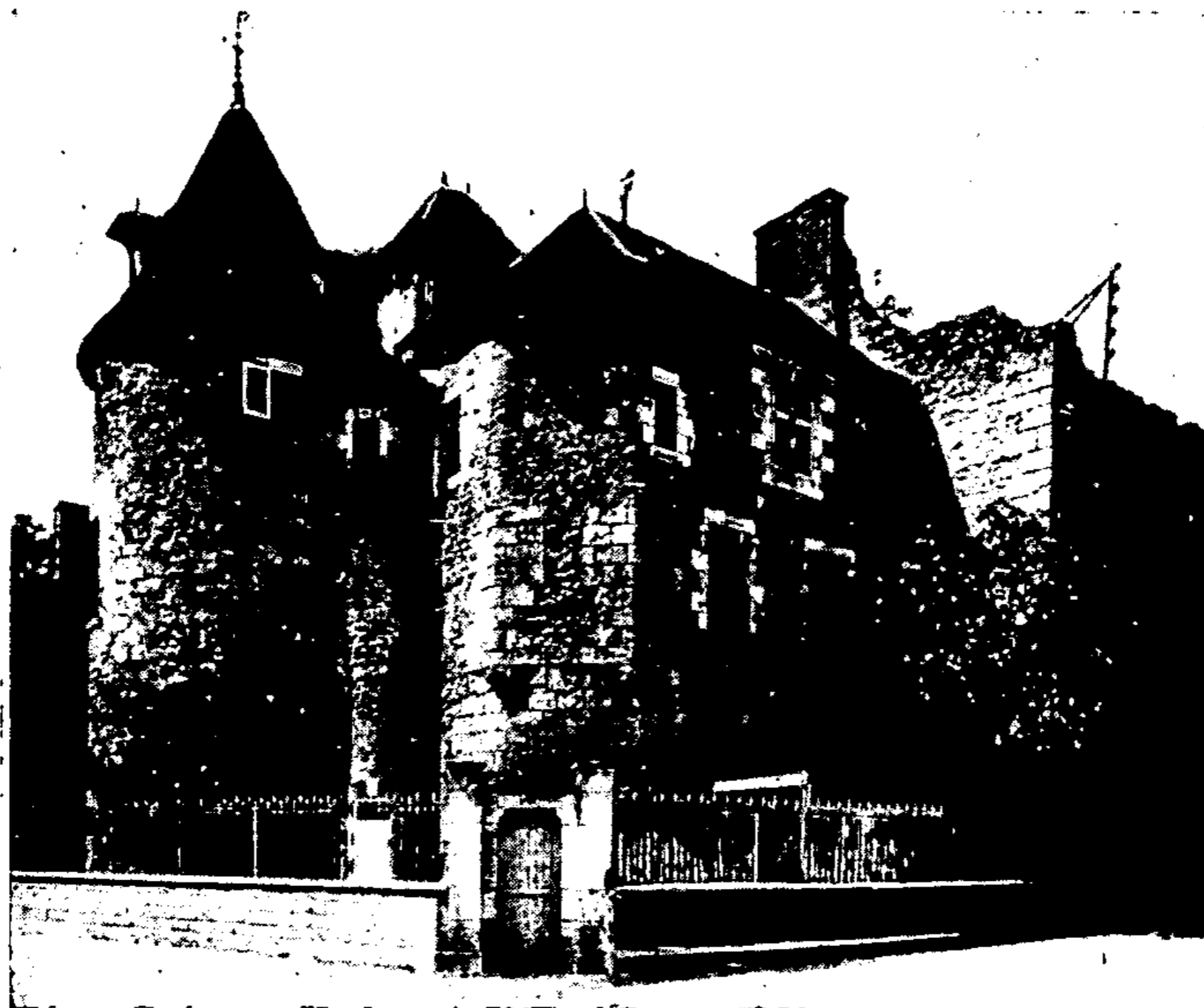
Château.

Les constructions perpendiculaires au corps principal sont encore debout, mais elles ont été modifiées à travers les siècles et fort mutilées à l'époque moderne. Sur le mur de façade de l'une d'elles, on perça, au xiv^e siècle, une fenêtre gémi-

née carrée, au linteau décoré d'arcs trilobés, et, à la fin du xv^e siècle, de grandes fenêtres dont les colonnettes ont des bases prismatiques. Des fenêtres semblables furent percées vers l'extérieur dans la tour en saillie. En même temps, l'escalier était agrandi, les cheminées des salles remontées, et les dispositions intérieures modifiées. Une magnifique charpente couvrait les deux corps de bâtiments, et la tourelle d'escalier se décrochait au-dessus avec son toit en poivrière en une silhouette très pittoresque. Malheureusement, cette belle couverture a été

récemment détruite, la décoration intérieure arrachée, et seuls les murs restent debout (1).

Prieuré et maisons. — De l'abbaye, dont le réfectoire,



Prieuré.

et la grande salle sans doute surmontée du dortoir, s'appuyaient sur le mur de ronde, il ne subsiste plus rien que la construction dite le prieuré, qui touche à la porte Bonne-Nouvelle (2). Une grande partie de sa façade, avec sa tour à meurtrières et son pan coupé, d'aspect si pittoresque

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, le château a été condamné par l'agrandissement d'un hôtel voisin. Malgré les efforts faits pour le sauver, il est aujourd'hui rasé. (Octobre 1926).

(2) Les bâtiments de l'abbaye ont été reconstitués sur notre plan par M. Pierre Chauvallon, d'après un plan de la ville dressé en 1791, pour le directoire du district, et dont un calque est conservé à Mennetou.

est prise dans le mur même de l'enceinte, plus ou moins retouché au xvi^e siècle et à l'époque moderne. On aperçoit encore les traces de l'échauguette crénelée qui renforçait le pan coupé. A l'intérieur du prieuré, un couloir bas, voûté



Mennetou-sur-Cher. Maison voisine de la porte d'en-haut.

en berceau brisé, et formant chemin de ronde couvert, appartient aussi aux constructions du début du xiii^e siècle.

Dans la ville qui conserve encore ses vieilles rues pittoresques, aux pentes un peu abruptes parfois, on trouve encore quelques maisons du xiii^e siècle, — l'une d'elles, éclairée par deux fenêtres flanquées de colonnettes et sans doute divisées autrefois en deux petites baies, comme dans la belle maison de Villefranche-sur-Cher, — quelques pignons du xv^e siècle décorés de gargouilles, un hôtel de la fin du xvi^e siècle, dont les fenêtres sont encadrées de pilastres à chapiteaux ioniques, et plusieurs charmantes maisons à pans de bois remplis de briques plates, comme on en rencontre si souvent en Sologne.

ÉGLISE

L'église se présente aujourd'hui sous l'aspect d'un édifice à deux nefs de trois travées, celle du nord butant vers l'est contre le clocher plus ancien, l'autre terminée par un chœur à chevet plat.

Le chœur, de plan carré, a été construit au début du XIII^e siècle, sous l'influence de la puissante école d'Anjou,



Intérieur de l'église de Mennetou-sur-Cher.

dont notre confrère le Dr Lesueur a montré l'extension dans le Blésois et le Vendômois (1). De fines colonnettes presque détachées du mur, mais appareillées avec lui, et reposant sur des masques et des culots, et, dans les angles, descendant jusqu'au sol, portent une série de formerets légèrement brisés sous lesquels sont percées les fenêtres. La voûte, fortement bombée, est raidie par huit nervures rayonnant autour d'une clef centrale et retombant dans les angles et au milieu de chaque face. Ces nervures, au fin

(1) Dr Frédéric Lesueur, *Les influences angevines sur les églises gothiques du Blésois et du Vendômois*, dans *Congrès archéol. d'Angers*, 1910, p. 247-269, pl. et fig.

profil torique, pénètrent dans la voûte dont elles dirigent la courbure, mais ne la soutiennent pas, toutes dispositions angevines. Les bases aplaties des colonnettes ont encore des griffes ; les chapiteaux sont ornés de feuillages et de crochets ; à la clef centrale est sculptée une Annonciation, et sur les petites clefs où se croisent deux nervures complémentaires dans les angles est, on voit de jolies figures d'anges.

La travée droite qui précède a encore ses colonnes, ses formerets et ses doubleaux du XIII^e siècle ; la voûte refaite à la fin du XV^e siècle remplace une voûte angevine bombée, à liernes ; on voit encore les petites têtes qui recevaient ces dernières en haut des formerets. On aperçoit également les traces des retombées des voûtes primitives dans les trois premières travées, le long du mur sud, qui date du XIII^e siècle, mais où l'on a percé à la fin du XV^e siècle de grandes fenêtres. C'est à la même époque que l'on construisit les voûtes, en blocage sur croisées d'ogives à pénétrations, de ces trois travées et la troisième travée de la seconde nef, qui formait alors comme une sorte de chapelle complétée par l'étroite travée réunissant le chœur primitif à la tour du clocher qui remonte également au XIII^e siècle. C'est d'ailleurs peu après ces travaux que l'on décida d'allonger vers l'ouest la deuxième nef, en construisant les deux premières travées et perçant de grandes arcades entre les deux nefs. On conserva, au nord, le contrefort d'angle de la troisième travée, qui prouve qu'elle fut d'abord isolée, et on le renforça d'un contrefort ordinaire. Les contreforts de l'église du XIII^e siècle font encore saillie dans la seconde nef et prouvent que cette église avait une nef unique de quatre travées terminée par un chœur carré.

Une belle charpente, en partie ancienne, soutient la toiture.

Le chœur a conservé quelques vitraux de la fin du

xvi^e siècle, représentant d'un côté un évêque mitré et crossé, de l'autre la Vierge avec l'Enfant. Le mobilier, intéressant, comprend des fonts baptismaux, peut-être antérieurs à l'église du xiii^e siècle, quelques statuettes du xvi^e et plusieurs retables du xvii^e et du xviii^e siècle; l'un d'eux, dans la chapelle voisine du chœur, est orné d'une curieuse Annonciation sculptée, et sur l'entablement, de pots à flammes; un autre, couronnant un petit autel de Saint-Roch et Saint-Sébastien, est décoré d'un tableau, encadré de pilastres à cannelures portant un entablement finement travaillé. Il faut noter encore un beau groupe de la Vierge de pitié portant sur ses genoux le corps du Christ et assistée par des anges, qui surmonte le fronton du retable appuyé contre un des piliers séparant les deux nefs.

BIBLIOGRAPHIE. — Vallois (G.) : *Mes archives, notes sur Mennetou-sur-Cher et diverses seigneuries voisines*, dans les *Mémoires de la Soc. des Antiq. du Centre*, 1879, t. VIII, p. 107-204, pl. — Maymac (G.) : *Histoire de la Sologne*, Romorantin, 1899, in-8^o, p. 223-227, pl. — Lesueur (Dr) : *Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, excursion du dimanche 17 juin 1906 : Mennetou-sur-Cher, Saint-Loup, Olivet, Villefranche*, Blois, 1908, in-12. — Aubert (Marcel) : *L'enceinte de Mennetou-sur-Cher*, Caen, 1912, in-8^o, pl. (Extrait du *Bulletin Monumental*, 1912); — et Hubert-Fillay : *Mennetou-sur-Cher*, Blois, 1921, gr. in-8^o (Édit. du *Jardin de la France*).
